



Formation des guides et serre-files d'évacuation et exercice d'évacuation

Ref. **INEV01** Durée : 0.5 jour(s) / 4.0 heures



Pré-requis:

Aucun prérequis n'est nécessaire



Personnes concernées :

Responsables d'évacuation: Guides et Serre-files d'évacuation désignés par le chef d'établissement.



Objectifs:

Décrire les actions à mettre en oeuvre lors de l'évacuation du bâtiment, Identifier les organes et éléments de sécruité liés à l'évacuation, Décrire les spécifictés du bâtiment à évacuer,

Pratiquer un exercice d'évacuation en tant que guide et serre-file d'évacuation.



Programme:

Rôle et mission des guides et serre-files d'évacuation

Modalité de l'alarme, de l'alerte et de la mise en sécurité des personnes et des biens, point de rassemblement Les plans d'évacuation

Principe général d'évacuation, précautions à prendre lors d'une évacuation

Techniques d'évacuation spécifiques à l'établissement :

- Etablissement Code du Travail (bureaux)
- Etablissement Recevant du Public (ERP), de type U, de type J,
- Immeuble de grande Hauteur (IGH)
- Rappel de la mission et du rôle de chacun

Visite du site:

- identification des organes de sécurité
- identification itinéraires d'évacuation, des issues de secours, du point de rassemblement

Exercice d'évacuation:

• Mise en place d'un scénario pour l'exercice.

Réalisation d'un exercice d'évacuation.

Chronométrage de la durée de l'exercice.

Définition des axes d'amélioration à l'ensemble des participants à l'issue de l'exercice d'évacuation.



Démarche pédagogique :

Exposés théoriques, visite du site, mise en situation

Participants : maximum 10

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

L'exercice d'évacuation de fin de formation doit être réalisé sur un établissement de moins de 300 personnes sur le site hors Établissement Recevant du Public (ERP) hors Type U + type J ou Immeuble de Grande Hauteur (IGH). Les informations sur l'établissement doivent être communiqués en amont de la formation.



Evaluation et validation :

Evaluations formatives réalisées via questionnement oral des participants.

Evaluation sommative via la mise en œuvre d'un exercice d'évacuation.

Restitution à "chaud" de l'exercice aux participants.

Visa et signature du registre de sécurité.

Le rapport d'exercice d'évacuation, rédigé par le formateur, et adressé sous 7 jours, doit être annexé au registre de sécurité.



Le +:

Rédaction d'un rapport d'exercice à annexer au registre de sécurité de l'entreprise.